

GRÉSIVAUDAN

BERNIN / CONSEIL MUNICIPAL

Le projet du multi-accueil se dessine

Le sujet va revenir sur la table du conseil municipal de manière récurrente dans les mois à venir.

Depuis le début de l'année, la commune de Bernin a lancé le projet de construction d'une structure multi-accueil. La crèche et halte-garderie actuelle, dite La Ribambelle, dispose pour l'instant de préfabriqués loués jusqu'en 2011. « Il faut donc aller vite », avait déjà indiqué le maire Laurence Belliard lors d'une précédente séance. Et jeudi soir, malgré l'absence de l'édile, une nouvelle étape a été franchie par les élus réunis en mairie pour le dernier conseil municipal avant les vacances.

« L'analyse des projets s'est faite de manière anonyme »

Il s'agissait cette fois-ci de valider le choix du maître d'œuvre retenu pour cette construction. Sur 47 candidatures, le jury avait retenu 5 dossiers qu'il a analysés le 18 juin dernier. C'est finalement celui de l'agence d'architecture R2K à Grenoble qui a été retenu. « L'analyse des projets s'est faite sur trois critères (lire en Repères, Ndlr), mais surtout de manière anonyme », a précisé Elen Quennemet-Cosson, adjointe à la jeunesse et aux affaires scolaires. « Nous n'avons connu les noms des cabinets qu'une fois les notes attribuées. »

En revanche, pour avoir une idée précise du projet retenu, il faudra encore attendre : « Il n'est pas possible de montrer les planches et les esquisses tant que le contrat n'est pas signé », a indiqué l'élue.

Ce que l'on en sait aujourd'hui, c'est que le jury a été « séduit par l'insertion du projet dans le paysage » : « Il est



Cécile Rocca (à droite), première adjointe, a présidé le conseil municipal de ce jeudi en l'absence du maire Laurence Belliard. Parmi les 13 délibérations à l'ordre du jour, Elen Quennemet-Cosson (à droite) a présenté le choix du jury concernant la maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle structure multi-accueil. Elle a répondu à Yves Trocmet (à gauche), adjoint aux finances, quant à ses interrogations sur le coût du projet.

adapté à la pente et présente une organisation qui profite des orientations ; il est proche de la route du haut, alors que beaucoup des candidatures présentées étaient dirigées sur le bas-Bernin et ses habitations ; quant à l'intérieur, très fonctionnel, il propose une bonne répartition entre les locaux techniques et ceux d'usage. »

Pour les détails, il faudra repasser plus tard... On sait seulement que le multi-accueil, d'une surface de 450 m², disposera de 42 places. Et que sa construction va nécessiter un budget de près d'1,5M€ qu'il reste à affiner...

Audrey CARON



Au fil des dossiers

Des comités consultatifs

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la création de trois comités consultatifs dédiés au développement durable pour le premier, à l'habitat pour le deuxième et aux déplacements et à la sécurité pour le troisième. Ces groupes de travail sont composés à chaque fois de quatre élus et de 4 à 9 habitants selon la thématique. Ils auront pour objectif de mener une réflexion sur plusieurs mois, voire jusqu'à la fin du mandat.

Subvention pour une nouvelle association

Les élus ont accordé à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2000€ à l'AAPPMA (Association agréée pour la protection de la pêche et du

milieu aquatique) de Belle-donne. Cette structure a été créée pour participer à la gestion du lac de Bois Gramont. Elle débute son action lorsque tous les propriétaires fonciers du lac auront signé avec elle la convention de pêche de l'étang de Bois Gramont. Et ce n'est qu'à cette condition que la subvention lui sera versée.

Du désherbage vapeur

Le conseil municipal a voté la demande d'une subvention de plus de 4000€ à l'Agence de l'eau pour l'achat d'une machine destinée à effectuer du désherbage vapeur. Le budget total est estimé à 12000€ et sera pour le reste assuré par la commune. Cette dépense devrait être inscrite au budget de l'année prochaine.

A.C.

REPÈRES

LE PROJET

Le multi-accueil va être créé en remplacement de la crèche et halte-garderie La Ribambelle. La structure de 450 m² disposera de 42 places (contre 36 actuellement) et répondra aux normes HQE (Haute qualité environnementale). La livraison est prévue pour janvier 2012.

LE CONCOURS

Le 22 avril, cinq candidatures à la maîtrise d'œuvre sur 47 ont été retenues par le jury. Après avoir auditionné les 11 mai les cabinets des dossiers sélectionnés, il a procédé le 18 juin à la notation de leurs esquisses. Les projets devaient répondre à plusieurs critères : le respect du programme, l'insertion paysagère, les qualités esthétiques et fonctionnelles, les prescriptions environnementales, le coût d'exploitation... Celui de R2K a obtenu 16,6/20.

UN BUDGET À AFFINER

Yves Trocmet, adjoint aux finances, s'est interrogé sur le montant du budget évalué à 1,5M€ : « Est-ce que le coût par place est cohérent par rapport à ce qui se fait ailleurs ? » Réponse d'Elen Quennemet-Cosson : « Nous sommes plutôt dans les clous. »

Dans les clous par rapport au coût par m² d'un bâtiment basse consommation. Ici, les travaux s'élevaient à 2000€/m² HT. Le conseil aura très certainement des choix à faire quant à certaines options (photovoltaïque ou non par exemple).

Les retraités du Club berninois s'activent

Ils sont peut-être en retraite, certes, mais cela n'altère en rien le dynamisme des heureux retraités du Club berninois. Réunis ce jeudi autour de l'hebdomadaire partie de cartes, nos anciens ont pu ensuite déguster un repas chaleureux : salade verte grenobloise, poulet rôti, fromages puis salade de fruits et gâteaux.

Le moment aussi d'évoquer les temps forts de la saison 2009-2010. Tous se sont ainsi souvenus de l'escapade croisière sur le Rhône, à hauteur d'Avignon, fin mai, ainsi que le passage de l'écluse avec un dénivelé de 12 mètres qui a marqué les esprits ! Et le

vendredi 25 juin, avait lieu la visite du musée des atterages à Vonnas, dans l'Ain, suivie du parcours des oiseaux à Villars-les-Dombes.

Guy Bellis, président du club, en a profité pour rappeler que les promenades du mardi après-midi reprendront en septembre, que la sortie en Savoie avec visite de Conflans, de la fromagerie de Beaufort et du Cornet de Roselend aura lieu le mercredi 8 septembre. Les dernières inscriptions peuvent s'effectuer jusqu'à une dizaine de jours avant. Contacter pour cela le Club berninois au 04.76.08.02.99

Jean-Marie SARRACANI



Les anciens du club se sont retrouvés ce jeudi pour leur partie de cartes, mais ont aussi partagé un repas.